

TROIS CLÉS POUR COMPRENDRE

Pourquoi écologistes et plaisanciers polémiquent

Suite à plusieurs jours d'interdiction de consommation des huîtres du banc d'Arguin, l'écologiste Michel Daverat avait accusé le tourisme

La préfecture a annoncé vendredi dernier la levée des mesures d'interdiction prises le 6 juin. Mais pendant ces huit jours, la consommation d'huîtres d'Arguin a été interdite, faisant réagir écologistes puis plaisanciers. Explications.

1 Pourquoi les huîtres ont été interdites puis autorisées ?

Le réseau de surveillance piloté par le laboratoire d'Iframer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) fait très régulièrement des analyses dans le Bassin pour s'assurer que la consommation des coquillages, en particulier des huîtres, est sans risque.

Or, les prélèvements effectués le 5 juin ont révélé la contamination importante à la bactérie *Escherichia coli* (*E. coli*) des huîtres en provenance du banc d'Arguin. Cette bactérie provient du système digestif et on la trouve dans les matières fécales. Elle peut avoir des effets sur la santé humaine qui vont de simples douleurs au ventre, jusqu'à des diarrhées, des vomissements et de la fièvre, avec très rarement des formes plus graves et des saignements.

2 Pourquoi les écologistes pointent du doigt la plaisance

C'est la courte période de cette contamination, sa situation géographique et son intensité qui ont surpris Michel Daverat, porte-parole d'EEIV



Les parcs à huîtres au banc d'Arguin. ARCHIVES FRANCK PERRICION

(Europe Écologie - Les Verts) du bassin d'Arcachon. Plus de 5 700 bactéries *Escherichia coli* (*E. coli*) ont été mesurées dans 100 grammes de chair d'huîtres à Arguin le 5 juin, ce qui est anormalement élevé dans ce secteur.

Et l'écologiste, sans citer personne, a fait le lien entre la fréquentation touristique et la présence d'*Escherichia coli* provenant des selles. « C'est comme par hasard après un week-end ensoleillé et chaud ! Ce type de contamination est assez rare et peut se rapprocher de celles constatées au Mimbeau, fréquenté par des touristes plaisanciers ». Ainsi, l'écologiste réclame « des mesures sévères », pour limiter la fréquentation touristique à Arguin.

3 Pourquoi les plaisanciers pointent du doigt les oiseaux

Bien évidemment, la fréquentation

touristique au banc d'Arguin est essentiellement liée à la présence des plaisanciers puisqu'on ne peut y accéder qu'en bateau.

Joël Confoulan, président de Caub'Arc, fédération de 30 associations d'usagers et plaisanciers du Bassin, estime que cette pollution peut avoir une autre origine : « Le territoire du banc d'Arguin est choisi par les écologistes pour favoriser le développement des effectifs d'oiseaux particulièrement en période de reproduction. Ils sont des milliers et ont, eux aussi, un système digestif. Mais à la différence des baigneurs, sensibles à l'eau du bain, ils fréquentent les plages toute l'année pour la plupart. D'autres régions, comme du côté de l'étang de Thau (1) dénoncent régulièrement cette pollution par l'avifaune marine. »

(1) Le plus grand plan d'eau d'Occitanie.